

"Que faire si votre enfant est malade ?"

Signaler une maladie ou absence

En cas de maladie, les parents (et non pas l'élève) doivent :

- soit annoncer l'absence sur Schoolinked avant 08h00 le matin et 13h00 l'après-midi
- soit téléphoner avant 08h00 le matin et 13h00 l'après-midi au centre scolaire

Centre scolaire de Botyre : 027 / 398 50 95

Centre scolaire d'Arbaz : 027 / 398 11 64

Le message peut être annoncé via le répondeur si les collaborateurs sont occupés.

Remarques :

Seules les absences annoncées sur Schoolinked ou par téléphone seront prises en considération.

Un certificat médical peut être exigé par la Direction si l'absence est supérieure à trois jours.

Toute absence non annoncée par l'autorité parentale sera considérée comme absence injustifiée et fera l'objet d'une sanction.

Les parents sont responsables des congés qu'ils requièrent et assument la responsabilité du suivi des programmes.

Matthieu Emery
Directeur

